Harvest Fidroit Academy
HARVEST GROUP

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours CGP | Détention de l'immobilier

Ce parcours, validant 14 heures réglementaires au titre de la Loi Alur (Carte T), animé par des formateurs experts praticiens, vous permettra de maitriser toutes les stratégies d'optimisation patrimoniale avec la détention de l'immobilier.

Date:	PAS DATE
Durée:	14 heures
Type / Prix:	550 €
Prérequis:	• Avoir une pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	Ce parcours vous permettra de : • Maîtrisez les techniques patrimoniales pour accompagner vos clients en matière de détention de l'immobilier société civile (IR/IS), et Démembrement. • Maîtriser les techniques patrimoniales pour accompagner vos clients sur l'immobilier de placement et les principes du crédit • Appréhender la détention complexe immobilière pour connaître les enjeux d'un investissement déséquilibrés • Mieux maîtriser le financement des opérations de partage • Maîtriser les problématiques autour de l'endettement d'une SCI • Mieux connaître démembrement de propriété par acquisition à titre onéreux • Comprendre la logique de l'IFI et savoir mettre en pratique les optimisations possibles : biens exonérés ou exclus de l'IFI, plafonnement par les revenus, etc.

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. HARVEST est une société par actions simplifiée, au capital de 1 419 144 € enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 352 042 345, dont le siège social est situé 5 rue de la Baume – 75008 Paris

Contenu pédagogique :

Ce parcours est composé de 10 modules :

1- La SCI, de la constitution à la sortie (format E-learning - durée 25min) - détails ici
La constitution d'une SCI est une solution pour faciliter la gestion etpréparer la transmission d'un patrimoine immobilier : ce module vousexplique l'intérêt et les points clés de la constitution de la SCI, ainsi queles possibilités de sortie.

2- La SCI, gestion et fiscalité (format E-learning - durée 25 min)- détails ici
Cette formation de 30 minutes vous détaille les points clés de la compatibilité de la SCI et les possibilités d'affectation de résultats. Vous appréhenderez le fonctionnement des comptes courants et les principes d'évaluation des parts ainsi que la fiscalité liée à la SCI.

3- La SCI, outil de transmission du patrimoine (format E-learning - durée 25 min) - Détails ici
Ce module présente l'intérêt de la SCI en matière de transmission de patrimoine, et vous détaille les situations d'optimisation de la transmission via une SCI.

4- L'immobilier de placement (format E-learning - durée 30 min) - Détails ici
Quelles en sont les incidences fiscales ? Quels sont les principaux dispositifs d'incitation fiscale ?

5- Focus société civile et patrimoine privé (format vidéo - durée 2h) - détails ici
La société civile est depuis longtemps un outil répandu de la gestion de patrimoine. Pour en tirer profit il convient de savoir quand y avoir recours, et ensuite de bien paramétrer la société, de par ses statuts, son financement, etc.

6- Focus société civile et patrimoine professionnel (format vidéo - durée 2h) - détails ici
Il convient de savoir quand y avoir recours, et ensuite de bien paramétrer la société, de par ses statuts, son financement, etc. L'environnement du chef d'entreprise connait des contraintes et besoins spécifiques. Comment utiliser la société dans les stratégies d'optimisation de détention (IFI, démembrement...) ?

7- Gérer un patrimoine immobilier dans une société soumise à l'IS (format vidéo - durée 2h) - détails ici
La société patrimoniale soumise à l'impôt sur la société est le principal moyen d'échapper à la fiscalité personnelle dont les taux s'avèrent parfois confiscatoires tout en permettant la détention de tous types d'actifs. Elle est le résultat d'une ancienne activité professionnelle ou un choix assumé de détention de son patrimoine privé.

8- Démembrement et immobilier d'entreprise (format vidéo - durée 2h) - détails ici
A partir de ce webinaire, nous mettrons en scène le démembrement pour déterminer les modes d'optimisations possibles tout en maîtrisant l'ensemble des précautions à prendre pour assurer la bonne fin des opérations proposées.

9- La détention de l'immobilier d'entreprise hors démembrement (format vidéo - durée 2h) - détails ici
L'immobilier d'entreprise est le premier défi dans cette recherche de compatibilité des stratégies.Il sera question d'identifier les conséquences juridiques, comptables, fiscales et sociales des différents modes de détention de l'immobilier en pleine propriété et d'en dégager les points de synergies entre l'intérêt de l'entreprise et celui du chef d'entreprise.
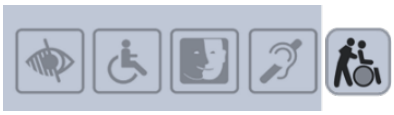
Heures reglementaires:	CGPI - Courtiers : 14h carte T / Immo
Format:	Parcours
Moyen pédagogique:	Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)
Public visé:	Professionnels du patrimoine : • CGPI • Experts-comptables • Banquiers conseillers privés • Assureurs • Notaires • Avocats
Moyen d'evaluation:	Quiz d'évaluation des acquis
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap